

**LA CORRESPONDANCE DE MICHEL CHONIATES :
DU RESEAU AUX ECHELLES DE POUVOIR. À
PROPOS DE LA PETITION DES ATHENIENS A
ALEXIS ANGE (1198)**

Jack Roskilly

► **To cite this version:**

Jack Roskilly. LA CORRESPONDANCE DE MICHEL CHONIATES : DU RESEAU AUX ECHELLES DE POUVOIR. À PROPOS DE LA PETITION DES ATHENIENS A ALEXIS ANGE (1198). Porphyra , Istituto Romeno di Cultura e Ricerca Umanistica di Venezia, 2016. <halshs-01662742>

HAL Id: halshs-01662742

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01662742>

Submitted on 13 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LA CORRESPONDANCE DE MICHEL CHONIATES :
DU RESEAU AUX ECHELLES DE POUVOIR.
À PROPOS DE LA PETITION DES ATHENIENS A ALEXIS ANGE (1198)**

Jack Roskilly

« Grand hypertime, tu domines, diriges et gouvernes depuis la reine des villes. Pour notre part, affligés dans la lumière et davantage dans les ténèbres (car où est la plaisante lumière en Hellade ?), nous sommes esclaves ».

En écrivant ces lignes à son collègue le métropolite de Néopatras Euthyme Malakès¹, Michel Chôniateès décrit le sentiment commun des évêques de la fin du XII^e siècle face à la centralisation de l'empire, réduits au rang de simples serviteurs du pouvoir central². La situation des évêques byzantins de l'époque des Comnènes est en effet délicate. Ils exercent un pouvoir à l'échelle de leur diocèse, mais leur influence à Constantinople, où se joue la politique impériale, est plus discutable. Lorsqu'ils résident dans leur province, ils doivent avoir recours à des intermédiaires pour échanger avec la capitale.

Ces relations sont constitutives du réseau d'un évêque. Le réseau se définit comme un système d'acteurs composé de l'ensemble de relations sociales d'un individu. Celles-ci sont de nature et d'intensité très variées et présentent une organisation et une hiérarchie³. Le réseau constitue une forme de capital social qu'un individu mobilise comme une ressource pour arriver à certaines fins⁴. Celui de Michel Chôniateès peut être reconstitué à partir de plusieurs sources, en premier lieu de ses lettres. Si elles sont la principale source exploitable, elles ne concernent cependant que des relations à longue distance, le plus souvent avec des individus résidant à Constantinople. De plus, il n'est pas toujours évident de déterminer la nature exacte de la relation qu'entretiennent les correspondants. La sociologie utilise les enquêtes de terrain pour délimiter l'extension d'un réseau et le lien précis qui unit les individus entre eux⁵. C'est pourquoi il est impossible d'appliquer rigoureusement le paradigme du réseau à l'histoire byzantine, quoiqu'il conserve en partie sa capacité heuristique.

¹ Je remercie Michel Kaplan et Feyzi Ocan pour leur relecture attentive, ainsi que leurs remarques et corrections.

² F. KOLOVOU, *Michaelis Choniatae epistulae*, Berlin 2001 (*Corpus Fontium Historiae Byzantinae*, 41), pp. 98-99 : « σὸ μὲν, πανυπέριτε κεφαλῇ, ἔντεινε καὶ κατευοδοῦ καὶ τῇ βασιλευούσῃ τῶν πόλεων συμβασίλευε. Ἡμεῖς δ' ἐν φάει, μᾶλλον δ' ἐν σκότει ἀνιαρῶν – ποῦ γὰρ ἐν Ἑλλάδι φῶς χάριεν; – δουλεύσομεν ».

³ M. FORSE – S. LANGLOIS, *Réseaux, structures et rationalité*, L'Année sociologique, 47/1997, p. 30.

⁴ P. BOURDIEU, *Le capital social, notes provisoires*, Actes de la recherche en sciences sociales, 31/1980, pp. 2-3.

⁵ Voir par exemple C. BIDART – A. DEGENNE – M. GROSSETTI, *La vie en réseau. Dynamique des relations sociales*, Paris 2011, pp. 14-15.

Dans le cas de Michel Chôniatès, nous identifions, à partir des destinataires et du contenu de ses lettres et discours, un réseau partiel mais relativement étendu d'une cinquantaine d'individus. Ce réseau présente des ramifications au-delà des contacts directs du métropolitite d'Athènes puisque nous lui connaissons des liens secondaires par l'intermédiaire des lettres et discours de son maître Eustathe de Thessalonique⁶, de ceux de son frère Nicétas⁷, et de ceux d'Euthyme Malakès, dont la correspondance est cependant moins abondante⁸.

Les lettres sont donc une source fondamentale pour comprendre le fonctionnement d'un réseau dans la société byzantine. Celles-ci, longtemps considérées comme de simples exercices de style, ont été réexaminées à la faveur de la publication de certaines correspondances⁹. S'il est vrai qu'elles contiennent souvent peu de *realia*, elles portent toujours un message, pour le moins oral par l'intermédiaire du messenger¹⁰. Elles participent à l'entretien de liens d'amitié entre individus éloignés ainsi qu'au système de gouvernement de l'Empire romain depuis l'Antiquité¹¹. De plus, l'exercice rhétorique n'est jamais gratuit et F. Bernard a démontré qu'il s'insère dans un système de dons matériels et symboliques, et est ainsi un élément de distinction d'une élite intellectuelle formée à Constantinople¹², dont font partie les évêques de l'époque des Comnènes. En ce sens, une lettre est toujours significative et la simple mention du destinataire suffit à lui trouver un intérêt, même en l'absence d'élément concret dans le corps du texte.

Les limites de l'application du concept de réseau en histoire nous empêchent de traiter le cas de Michel Chôniatès comme si l'on disposait d'un réseau complet et de procéder à une analyse statistique de celui-ci. Nous proposons ainsi une étude de cas pour comprendre l'usage social et politique du réseau, la pétition adressée à Alexis III Ange en 1198 pour demander des exemptions fiscales¹³.

⁶ Les discours d'Eustathe ont été édités dans T. L. F. TAFEL, *Eustathius Opuscula*, Amsterdam 1964 (1^{ère} éd. 1832). Ses lettres ont fait l'objet d'une édition récente dans F. KOLOVOU, *Die Briefe des Eustathios von Thessalonike. Einleitung, Regesten, Text, Index*, Munich-Leipzig 2006.

⁷ J.-L. VAN DIETEN, *Nicetae Choniatae Orationes et Epistulae*, Berlin 1972 (*Corpus Fontium Historiae Byzantinae*, 3).

⁸ K. M. BONIS, *Εὐθυμίου τοῦ Μαλάκη μητροπολίτου Νεῶν Πατρῶν τὰ σωζόμενα*, Athènes 1937 (*Θεολογική Βιβλιοθήκη*, 2).

⁹ Le jugement de Romilly Jenkins, qui considérait que la lettre était un pur exercice rhétorique (R. J. H. JENKINS, *The Hellenistic Origins the Byzantine Literature*, *Dumbarton Oaks Papers*, 17/1963, pp. 37-52) a été révisé, notamment par les travaux de Margaret Mullet (M. MULLET, *The Classical Tradition in the Byzantine Letter*, in *Byzantium and the Classical Tradition. Papers of the Thirteenth Spring Symposium of Byzantine Studies* (Birmingham, March 1979), edited by M. MULLET – R. SCOTT, Oxford 1981, pp. 75-93, repris dans EAD., *Letters, literacy and literature in Byzantium*, Londres 2007, II).

¹⁰ Sur le rôle du messenger, voir M. MULLET, *The Classical Tradition...*, cit., p. 81.

¹¹ F. MILLAR, *The Emperor in the Roman World (31 BC – AD 337)*, Londres 1992, p. 551.

¹² F. BERNARD, « Greet me with words », *Gifts and intellectual friendships in eleventh-century Byzantium*, in *Geschenke erhalten die Freundschaft. Gabentausch und Netzwerkpflege im europäischen Mittelalter. Aktes des Internationalen Kolloquiums* (Munster, 19.-20. November 2009), hg. von M. GRÜNBART, Munster 2011, pp. 1-11.

¹³ S. LAMPROS, *Μιχαήλ Ακομινάτου του Χωνιάτου : τα σωζόμενα*, I, Athènes 1879, pp. 307-310.

Si le texte de la pétition est assez connu et sert souvent à illustrer la pression fiscale accrue sur les provinces à la fin du XII^e siècle, il n'est pas en lui-même suffisant pour attirer l'attention de l'empereur. Michel Chôniatès mobilise en effet une partie de son réseau avant et après avoir envoyé la pétition pour faire mieux entendre ses revendications. Un siècle auparavant, Théophylacte de Bulgarie avait connu une affaire complexe qui l'avait obligé à chercher le soutien de l'empereur Alexis Comnène en mobilisant des membres de son réseau à différentes échelles. Il s'était appuyé à la fois sur des commandants militaires de la famille impériale présents en Bulgarie et sur des contacts constantinopolitains proches de l'empereur¹⁴. La pétition de Michel Chôniatès présente un problème similaire – comment influencer l'empereur pour qu'il prenne la décision favorable – mais auquel s'ajoute pour l'évêque la désaffection des intermédiaires régionaux.

La pétition de Chôniatès écrite au nom des Athéniens provient en effet de l'absence de soutien local au prélat. Le diocèse d'Athènes se situe dans le thème de l'Hellade, qui relève de la compétence d'un gouverneur civil, le préteur, et d'un militaire, le grand duc de la flotte¹⁵. Michel Chôniatès a entretenu de bonnes relations avec d'anciens préteurs, notamment Dèmétrios Drimys, qui occupe cette fonction sous Andronic Comnène¹⁶, à tel point qu'il tenta de convaincre Drimys d'accepter la prolongation de son gouvernement au début du règne d'Isaac II Ange¹⁷. Les fonctions administratives dans les provinces sont cependant provisoires et, en 1198, les relations entre le métropolitain d'Athènes et le préteur d'alors se sont largement dégradées. La pétition mentionne le privilège d'Athènes de ne pas être obligée d'accueillir le préteur et donc de ne pas pourvoir aux frais de son séjour. Celui-ci contourne l'interdiction en prétendant vouloir prier la Vierge du Parthénon, ce qui alourdit le fardeau fiscal des Athéniens et entraîne la colère du métropolitain¹⁸.

Michel Chôniatès ne peut pas davantage compter sur le grand duc de la flotte, Michel Stryphnos. Il lui envoie une lettre, probablement avant la rédaction de la pétition, pour lui réclamer une réduction des impôts qu'il prélève à Athènes afin de construire et d'entretenir une flotte par ailleurs inefficace puisque Michel Stryphnos demeure à Constantinople et ne semble pas lutter efficacement contre la piraterie en Mer Égée¹⁹. Cette demande est sans doute restée lettre morte puisque la pétition de Chôniatès commence par une plainte concernant les diverses taxes liées à la construction navale²⁰.

¹⁴ Ce conflit entre Théophylacte et les percepteurs impériaux au sujet d'un *chorion* a été étudié par M. MULLET, *Theophylact of Ochrid: reading the letters of a byzantine archbishop*, Aldershot 1997 (*Birmingham Byzantine and Ottoman Monographs*, 2), pp. 212-215.

¹⁵ J. HERRIN, *Realities of Byzantine Provincial Government: Hellas and Peloponnesos*, *Dumbarton Oaks Papers* 29/1975, p. 254, repris dans EAD., *Margins and Metropolis. Authority across the Byzantine Empire*, Princeton-Oxford 2013, p. 61.

¹⁶ *Ibidem*, p. 63.

¹⁷ F. KOLOVOU, *Michaelis Choniatae...*, cit., pp. 68-70.

¹⁸ S. LAMPROS, *Μιχαήλ Ακομινάτου...*, I, cit., p. 308.

¹⁹ F. KOLOVOU, *Michaelis Choniatae...*, cit., pp. 81-83.

²⁰ S. LAMPROS, *Μιχαήλ Ακομινάτου...*, I, cit., p. 307. La situation d'Athènes est opposée à celle de Thèbes et d'Euripos,

La pétition adressée à l'empereur est donc un recours pour Chôniatès en l'absence d'intermédiaires locaux qui pourraient relayer ses demandes à Constantinople. Le métropolite mobilise alors son réseau constantinopolitain pour soutenir sa pétition. La critique externe permet de dater plusieurs lettres de Chôniatès de l'année 1198, bien que toutes ne contiennent pas de référence explicite à la pétition²¹. Le premier à recevoir une lettre de Chôniatès est le préposé à l'encrier Théodore Eirènikos. Celui-ci porte la dignité élevée de sébaste, qui indique qu'il appartient à la parenté impériale. Chôniatès le félicite de sa récente promotion et évoque l'espoir qu'il place dans la philanthropie de l'empereur pour redresser la situation difficile d'Athènes (« Je dois faire dériver vers Athènes le courant plein de compassion de la philanthropie impériale »²²). Il n'est pas certain qu'il ait déjà rédigé la pétition et prépare peut-être en amont ses appuis dans la capitale.

Une lettre à Georges Padyatès, un ami proche, évoque les problèmes fiscaux que Chôniatès rencontre. Chôniatès y fait la liste des fonctionnaires qui lui sont envoyés depuis Constantinople, comme les grenouilles envoyées par Dieu sur l'Égypte²³. La mention de percepteurs des impôts maritimes (« ναυτολόγοι ») paraît confirmer que la lettre date de l'époque de la pétition, mais on ignore la fonction occupée alors par Padyatès. Sa famille est par ailleurs inconnue. Une lettre plus tardive montre que Padyatès est devenu fonctionnaire de l'administration civile centrale²⁴. Sa fonction en 1198 est peut-être subalterne et ce n'était sans doute pas sur lui que Chôniatès comptait le plus pour relayer sa pétition aux oreilles d'Alexis Ange.

D'autres lettres sont adressées à des individus de rang plus élevé. Il s'agit d'abord d'une lettre aux frères Bélissariotès. Elle date très certainement de l'année 1198 car elle contient une longue plainte sur le fardeau fiscal des Athéniens qui recoupe celle de la pétition, notamment en ce qui concerne les taxes navales (« πλωιμολόγους »), ainsi que les réquisitions (« ἀγγαρείας ») et prélèvements (« τὰ προσκυνητικὰ ») pour les réceptions du préteur (« τοὺς ὑποδοχάτορας τοῦ πραιτώρος »)²⁵. Les frères Jean et Michel ont connu une brillante carrière civile. Jean Bélissariotès a été logariaste, puis grand logariaste, avant de devenir grand logothète. Michel s'est quant à lui élevé jusqu'à la fonction d'éparque. Ils sont tous les deux sébastes. Par ailleurs, ils ont déjà travaillé sur des affaires fiscales, comme l'attestent leurs signatures sur des actes en faveur de Lavra et de Patmos, dans lesquels Michel Stryphnos et Théodore Eirènikos sont également impliqués comme

qui sont exemptés de l'impôt pour la construction des navires.

²¹ Sur la datation des lettres, voir la critique de Foteini Kolovou (F. KOLOVOU, *Michaelis Choniatae...*, cit., pp. 83*-91*). Elle considère que les lettres du groupe 58 à 67 de l'édition, encadrées par les deux lettres à Dèmètrios Tornikès, ont été écrites à la même période, durant les années 1198-1199. Spyridon Lampros pense qu'elles ont toutes été envoyées en même temps à Constantinople avec la pétition, mais il n'avance aucune preuve (S. LAMPROS, *Μιχαήλ Ακομινάτου...*, II, cit., pp. 582-583). L'ordre d'écriture et d'envoi des lettres et de la pétition reste donc sujet à débat.

²² F. KOLOVOU, *Michaelis Choniatae...*, cit., pp. 85-86 : « δέομαι τὸν βαθύρρουν τῆς βασιλικῆς φιλοφροσύνης ἔλεον μετοχετεῦσαι καὶ Ἀθήναζε ».

²³ *Ibidem*, pp. 86-87 : « ἀλλὰ καὶ οὗτοι μυρία καὶ ὅσα φύλλα καὶ ἄνθεα γίνεται ὄρη, πράκτορες, πραιτῶρες, ἀπογραφεῖς, ἀναγραφεῖς, δασμολόγοι, ναυτολόγοι καὶ ὅσοι ἄλλοι τοῦ πονηροῦ τοῦδε κόμματος, οὓς ἡ τῶν πόλεων βασιλὶς στέλλει πανταχόσε, μάλιστα δὲ εἰς Ἑλλάδα ἐτησίους, καὶ ὅσους οὐδ' ὁ θεός ποτε βατράχους εἰς Αἴγυπτον ».

²⁴ *Ibidem*, pp. 114-115.

²⁵ *Ibidem*, pp. 87-89.

témoins²⁶. Michel Chôniatès les connaît de longue date puisqu'en 1185, il s'était réjoui que les deux frères aient échappé aux vexations d'Andronic Comnène²⁷. Ils partagent un lien de parenté avec le métropolite depuis que leur sœur a épousé Nicétas Chôniatès²⁸.

Une lettre à Théodose Matzoukès, ancien secrétaire impérial²⁹, ne s'attarde pas sur les problèmes fiscaux d'Athènes. Chôniatès s'estime chanceux d'être l'ami d'un homme haut placé dans l'administration, bien que nous ignorions la nature de ses liens avec l'empereur. Il explique aussi qu'il n'a pas beaucoup d'amis, contrairement à Matzoukès³⁰. Il s'agit d'abord d'une lettre pour entretenir l'amitié, mais dans le contexte de 1198, elle est aussi un moyen pour Chôniatès de se rappeler au bon souvenir d'un ami qui pourrait soutenir sa pétition auprès de l'empereur.

Les pièces les plus significatives du dossier sont les deux lettres envoyées au logothète du drôme et sébaste Dèmétrios Tornikès. Dans une première lettre, Chôniatès explique à Tornikès qu'il vient d'envoyer sa pétition à Alexis Ange. Il lui demande de faire fléchir l'empereur afin d'obtenir les exemptions fiscales (« τὰς ἐπιχειρίας ») souhaitées. L'importance de la lettre est soulignée par l'identité du porteur, un certain Thomas, inconnu par ailleurs mais dont le rang est assez élevé pour être désigné comme *kyr*. Le début de la lettre laisse supposer que ce n'est pas la première que Chôniatès adresse à Tornikès : le métropolite se plaint en effet de ne pas avoir reçu de réponse à ses lettres précédentes³¹. La deuxième lettre envoyée à Tornikès ne fait pas explicitement référence à la pétition mais paraît s'inscrire dans la même stratégie de Chôniatès. Elle a sans doute été envoyée avec la précédente car elle est portée par le même *kyr* Thomas. Chôniatès recommande à Tornikès le gendre de Thomas, Étienne, qui a acquis une bonne réputation auprès des proches du logothète ainsi qu'en Attique. Étienne a été instruit par Chôniatès et « est devenu riche et *kalokagathos* », soit l'homme idéal issu de l'éducation grecque depuis l'Antiquité³². Chôniatès souhaite qu'Étienne soit intégré à l'*oikos* de Tornikès. Il est possible que cela s'inscrive dans un cycle d'échanges entre amis dans lequel l'intercession de Tornikès auprès d'Alexis Ange serait la contrepartie implicite.

Chôniatès fait donc appel à des individus hauts placés pour appuyer sa pétition. Tous sont membres de la famille impériale et portent la dignité de sébaste à l'exception de Théodose Matzoukès et de Georges Padyatès, mais dont le rôle dans le réseau de Chôniatès doit être relativisé.

²⁶ Jean Bélissariotès délivre deux actes à Lavra en 1196 concernant l'exemption de la taxe sur le vin transporté par ses bateaux. Son frère Michel fait partie des assesseurs du tribunal qui a rendu la décision. Le grand-duc Michel Stryphnos est présent à la lecture des actes parmi les représentants de l'administration, P. LEMERLE – A. GUILLOU – N. SVORONOS, *Actes de Lavra. Première partie, des origines à 1204*, Paris 1970 (*Archives de l'Athos*, 5), n° 67-68, pp. 349-358. En 1197, Michel Bélissariotès a signé avec Théodore Eirènikos un chrysobulle d'Alexis Ange avec Théodore Eirènikos garantissant au monastère Saint-Jean-le-Théologien de Patmos une exemption fiscale sur un navire (E. VRANOUSSI, *Byzantina Engrapha tes Mones Patmou. I : Autokratorika*, Athènes 1980, n° 11, p. 108).

²⁷ F. KOLOVOU, *Michaelis Choniatae...*, cit., pp. 49-50.

²⁸ G. STADTMÜLLER, *Michael Choniatas, Metropolit von Athen*, *Orientalia Christiana*, 33/1934, p. 141.

²⁹ F. KOLOVOU, *Michaelis Choniatae...*, cit., p. 64*. Matzoukès occupait cette fonction vers 1180. Nous ignorons celle qu'il occupe en 1198.

³⁰ *Ibidem*, pp. 80-81 : « οὐ γὰρ πολὺφίλος τις ἐγὼ, οὐδ' οἷος εἰς πολλοὺς τὸ φιλοῦν τῆς ψυχῆς ἐκχέειν ».

³¹ *Ibidem*, pp. 79-80.

³² *Ibidem*, pp. 91 : « πλούσιος γὰρ ὢν καὶ καλοκάγαθίας ἀντιποιεῖται ».

Cela n'est pas étonnant, d'autant plus qu'il doit faire face au grand duc Michel Stryphnos, également un proche d'Alexis Ange, puisqu'il a épousé la sœur de l'impératrice et doit au coup d'État du nouvel empereur son ascension dans les offices³³. Michel Chôniatès est cependant plus insistant envers Dèmètrios Tornikès, qui n'occupe pas la fonction la plus élevée dans la *taxis* et n'est pas le plus qualifié pour son affaire. La carrière et le rang des frères Bélissariotès sont plus prestigieux et correspondent davantage aux besoins de Chôniatès, qui ne se montre pas particulièrement empressé à leur égard³⁴.

Comment l'expliquer ? Rappelons d'abord que nous sommes loin de posséder toutes les lettres du prélat. Ces absences peuvent expliquer la distorsion observée. Il y a cependant une autre possibilité, qui demande de prendre en compte la profondeur temporelle du réseau, en recherchant les origines des relations constantinopolitaines du métropolitain d'Athènes. Originaire de la petite aristocratie provinciale de Chônai, il découvre Constantinople lorsqu'il y commence ses études avec Eustathe de Thessalonique³⁵. Celui-ci est en effet lié à la famille de Dèmètrios Tornikès. S'il n'y a pas de relation attestée entre Eustathe et le logothète du drôme, il était néanmoins lié d'amitié avec Euthyme Malakès, métropolitain de Néopatras et ancien diacre de Sainte-Sophie de la même génération que lui. Les deux métropolitains entretiennent une correspondance et Malakès a prononcé l'éloge funèbre d'Eustathe³⁶. Or Dèmètrios Tornikès a épousé la sœur d'Euthyme Malakès³⁷. Il s'avère que Michel Chôniatès est ami avec Euthyme Malakès ; nous avons déjà évoqué leur correspondance³⁸. Ils avaient connu un léger conflit au début de l'épiscopat de Chôniatès, mais cela ne paraît pas avoir affecté leur amitié³⁹. Malakès était de plus un homme de cour influent⁴⁰, souvent présent à Constantinople et portant la dignité rare d'hypertime. Si rien n'atteste que Chôniatès lui ait écrit au sujet de la pétition, le métropolitain d'Athènes reconnaît son pouvoir à la cour dans la lettre que nous avons citée en introduction et qui pourrait dater de l'époque de la pétition⁴¹.

³³ J.-CL. CHEYNET, *Pouvoir et contestations à Byzance : 936-1210*, Paris 1990 (*Byzantina Sorbonensia*, 9), p. 451.

³⁴ N. OIKONOMIDES, *Les listes de préséances byzantines des IX^e et X^e siècles*, Paris 1972, pp. 262-269. D'après le *taktikon* de l'Escorial, l'éparque occupe une place plus élevée que le logothète du drôme. Le grand logothète et le grand duc, créations de l'époque des Comnènes, sont d'un rang élevé. Au synode des Blachernes en 1094, ils occupent les premiers rangs (P. GAUTIER, *Le synode des Blachernes [fin 1094], étude prosopographique*, Revue des Études byzantines, 29/1971, p. 217).

³⁵ G. STADTMÜLLER, *Michael Choaniates...*, cit., p. 140.

³⁶ Voir les lettres d'Eustathe à Malakès (F. KOLOVOU, *Die Briefe des Eustathios...*, cit., pp. 122-128) et l'éloge funèbre d'Eustathe (K. M. BONIS, *Εὐθυμίου τοῦ Μαλάκη...*, cit., pp. 78-83).

³⁷ Sur la vie et la carrière de Dèmètrios Tornikès, voir J. DARROUZES, *Georges et Dèmètrios Tornikès, Lettres et discours*, Paris 1970, pp. 32-43.

³⁸ Trois lettres de Malakès à Chôniatès ont été conservées (K. M. BONIS, *Εὐθυμίου τοῦ Μαλάκη...*, cit., pp. 38-43 et 71-75).

³⁹ Sur ce conflit qui implique l'évêque d'Euripos, suffragant de Chôniatès, voir M. ANGOLD, *Church and Society in Byzantium under the Comneni, 1081-1261*, Cambridge 1995, pp. 201-203.

⁴⁰ La monodie d'Euthyme Malakès, prononcée par son neveu Euthyme Tornikès, montre également son influence au synode permanent, en le présentant comme le véritable dirigeant de l'institution (J. DARROUZES, *Les discours d'Euthyme Tornikès*, Revue des Études byzantines, 26/1968, p. 85).

⁴¹ La datation de la lettre est relative à sa position dans le corpus, mais rien ne permet de la dater avec certitude (F.

Nous pouvons donc isoler une petite clique certainement incomplète dans le réseau de Chôniatès, mais qui semble correspondre au noyau originel des relations constantinopolitaines du métropolitain. Il s'agit d'individus de la génération précédente, qu'il a probablement connus par l'intermédiaire direct ou indirect d'Eustathe de Thessalonique. Pour atteindre l'empereur, Chôniatès mobilise donc ce qui apparaît comme la part la plus ancienne de son réseau, quoiqu'on ne sache pas quand ni comment il a connu les autres individus mis à contribution. Cette part du réseau est celle qu'il hérite d'Eustathe, qui ne lui a pas seulement transmis le capital culturel constitutif de l'élite constantinopolitaine, mais également une part de capital social qui joue son rôle dans l'exercice du pouvoir épiscopal.

La lettre byzantine est plus complexe qu'un simple don. La réciprocité de l'échange littéraire ou matériel entre amis est exigible, comme le montrent de nombreuses lettres dans lesquelles l'auteur reproche à son ami de ne pas lui écrire assez souvent ou, au contraire, s'excuse de ne pas lui avoir répondu plus tôt⁴². La durabilité de ces relations implique des obligations d'échange entre les amis⁴³. Il semble alors que Chôniatès se repose d'abord sur ces obligations réciproques pour obtenir l'intercession de ses amis auprès de l'empereur. Les lettres constituent des objets d'échange et de rappel des obligations mutuelles entre amis, d'autant plus faciles à exiger que la relation est ancienne. C'est pourquoi Chôniatès compte davantage sur son ami le plus ancien, Dèmétrios Tornikès. C'est aussi pour cette raison que Chôniatès ne peut se reposer sur un dialogue direct avec l'empereur. Il a besoin d'individus proches du pouvoir impérial, impliqués avec lui dans une relation d'échange de longue durée, pour influencer un empereur depuis peu au pouvoir et avec qui Chôniatès n'a pas dû avoir beaucoup de contacts.

Chôniatès prend bien évidemment en compte le rang de ses amis. Mais cette considération semble apparaître dans un second temps seulement. Suivant cette logique, les administrateurs locaux ne peuvent constituer des intermédiaires fiables pour les évêques, en raison de leur mobilité fréquente. Chôniatès n'a ainsi pas fait appel à l'ancien préteur de l'Hellade, Nicolas Tripsychos, qui est pourtant devenu grand logariaste en 1198⁴⁴. Les évêques se replient alors sur les fonctionnaires

KOLOVOU, *Μιχαήλ Χωνιάτες. Συμβολή στη μελέτη τοῦ βίου καὶ τοῦ ἔργου του – τὸ corpus τῶν ἐπιστολῶν*, Athènes 1999, pp. 116-117). Quoi qu'il en soit, cette lettre n'a rien à voir avec la pétition, mais concerne des affaires monastiques locales.

⁴² M. MULLET, *The Classical Tradition...*, cit., p. 77. Nous pouvons citer une lettre de Michel Chôniatès, alors diacre de Sainte-Sophie, à Constantin Pégonitès, collecteur d'impôts en Crimée. Chôniatès débute sa lettre en s'excusant de ne pas lui avoir écrit depuis longtemps et lui promet une preuve (« τεκμήριον ») prochaine de son amitié (F. KOLOVOU, *Michaelis Choniatae...*, cit., pp. 5-6). À l'inverse, Chôniatès demande à son ancien maître Eustathe de Thessalonique de lui écrire, alors qu'il n'a pas reçu de lettre depuis longtemps (*ibidem*, pp. 4-5).

⁴³ A. TESTART, *Échange marchand, échange non marchand*, *Revue française de sociologie*, 42-4/2001, pp. 727-732. Ces échanges peuvent être des services ou des cadeaux, voire la lettre elle-même, dans la mesure où le *logos* de l'auteur est un bien échangeable contre des biens matériels, voir F. BERNARD, *Exchanging logoi for aloga: cultural capital and material capital in a letter of Michael Psellos*, *Byzantine and Modern Greek Studies*, 35/2011, pp. 134-148.

⁴⁴ P. LEMERLE – A. GUILLOU – N. SVORONOS, *Actes de Lavra...*, cit., n° 68, p. 355. Chôniatès lui avait adressé une lettre d'éloges lorsqu'il devint préteur de l'Hellade au début du règne d'Isaac Ange (F. KOLOVOU, *Michaelis Choniatae...*, cit., pp. 57-58 et J. HERRIN, *Realities...*, cit., p. 63), mais on ignore la nature de leurs relations durant l'exercice de sa

constantinopolitains qu'ils ont connus lors de leurs études dans la capitale et par lesquels ils se sont intégrés dans les réseaux de la haute aristocratie byzantine. La carrière pré-épiscopale à Constantinople n'est pas seulement un moment d'accumulation de capital culturel, mais aussi de capital social, bien plus déterminant dans l'exercice du pouvoir politique de l'évêque. Si un réseau peut être relativement étendu, son usage politique repose sur une minorité d'individus, qui combinent du point de vue du sujet des échanges d'amis de longue durée et une fonction assez haut placée pour avoir de l'influence auprès de l'empereur.

Un autre événement souligne l'importance de la continuité de la relation dans l'usage d'un réseau. Au début des années 1200, Michel Chôniatès lutte en Attique contre l'aristocrate Léon Sgouros, qui profite de la crise de l'Empire pour établir un pouvoir autonome en Grèce continentale⁴⁵. Chôniatès tente d'alerter la capitale et réclame du renfort contre le révolté. Il réactive son réseau et envoie deux lettres, l'une à Théodore Eirènikos, qu'il avait déjà mobilisé en 1198⁴⁶, et l'autre à Constantin Tornikès, qui n'est autre que le fils de Dèmètrios Tornikès, auquel il a succédé à l'office de logothète du drôme⁴⁷, et dont il a également hérité du capital social. Michel Chôniatès utilise de nouveau ses relations les plus anciennes et les plus stables, qu'il a sédimentées par des échanges réguliers. Etant donné la centralisation du pouvoir politique dans l'Empire byzantin au XIIe siècle, il n'est pas étonnant que Michel Chôniatès aille chercher de l'aide à Constantinople lorsque les pouvoirs locaux sont contre lui. L'efficacité du réseau est sujette à caution dans la mesure où Chôniatès n'obtient pas de véritable soutien contre Léon Sgouros et où nous ignorons le sort de la pétition de 1198.

Le réseau de Chôniatès correspond finalement avant tout à celui d'un intellectuel constantinopolitain envoyé comme évêque en province. Il ne lui permet pas toujours d'obtenir l'aide souhaitée mais son fonctionnement est moins en cause que l'incapacité du pouvoir à contrôler le territoire de l'Empire à la veille de la quatrième croisade.

fonction.

⁴⁵ Sur la révolte de Sgouros, voir J.-CL. CHEYNET, *Pouvoir et contestations*, cit., pp. 138-139 et 455-456.

⁴⁶ F. KOLOVOU, *Michaelis Choniatae...*, cit., pp. 49-50.

⁴⁷ *Ibidem*, p. 102-103 et J. DARROUZES, *Georges et Dèmètrios Tornikès...*, cit., p. 34.